



Révocation de l'autorisation de prélèvement automatique

Par **serge544**, le **04/11/2008** à **09:24**

Bonjour

J'ai fait opposition sur un prélèvement automatique. Au bout de 4 ans ma banque me demande de renouveler l'opposition ou de la lever. Je demande la révocation de ce prélèvement automatique. La banque me répond que cela n'est pas possible. Pourtant l'article 2004 du Code Civil devrait s'appliquer. Que puis-je faire ?

Merci pour vos conseils.

Serge